

# PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL MULTIRISQUE MALI

---

Aout 2025 – juillet 2026

## CONTINGENCES

1. **INONDATIONS**
2. **EPIDEMIES/EPIZOOTIES**
3. **MOUVEMENTS DES POPULATIONS**
4. **SECHERESSE**

<b>Version</b>	Finale – révisée Aout 2025
<b>Participants</b>	Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes et les partenaires humanitaires du Mali
<b>Période couverte</b>	Du 13 Aout 2025 au 12 juillet 2026
<b>Dernière mise à jour</b>	Le 13 aout 2025
<b>Point Focal National RRC</b>	Médecin Colonel Sapeur-Pompier Cheick Fanta Mady KONE



## Table des matières

I.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	2
1.	OBJECTIFS.....	3
1.1.	OBJECTIF GLOBAL.....	3
1.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	3
II.	ANALYSE DES RISQUES.....	5
III.	IMPACTS HUMANITAIRES PAR REGIONS .....	6
IV.	SCENARIOS.....	9
V.	TABLEAU RECAPITULATIF .....	16
VI.	ALERTE PRECOCE .....	18
VII.	COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE.....	24
VIII.	GESTION DE L'URGENCE .....	25
A)	CONTACTS DES SECTEURS ET PERSONNES RESSOURCES TABLEAU MIS A JOUR ...	25
IX.	MATRICE REACTION RAPIDE (TOUTE CONTINGENCE CONFONDUE) .....	33
X.	NIVEAU DE PREPARATION A L'URGENCE .....	41
A.	STOCKS DE CONTINGENCE.....	41
B.	MESURES MINIMUM DE PREPARATION PRIORITAIRE (LISTE COMPLETE EN ANNEXE).....	42
C.	LE RECAPITULATIF DES TROIS ACTIONS IMMEDIATES DE PREPARATION DANS LE TABLEAU CI-APRES .....	44
XI.	MOBILISATION DES RESSOURCES.....	45
1.	LA CONTINGENCE INONDATION : .....	45
2.	RESSOURCES FINANCIERES ESTIMEES AU MINIMUM .....	47
3.	EPIDEMIES / EPIZOOTIES .....	48
4.	LA CONTINGENCE MOUVEMENT DES POPULATIONS .....	52
5.	SECHERESSE .....	53
6.	LES PERIODES DE CRISE LIEE AUX INONDATIONS : .....	55

## I. CONTEXTE ET OBJECTIF

Le Mali, pays sahélien enclavé d'une superficie de plus de 1,2 million de km<sup>2</sup>, est caractérisé par une diversité géographique allant des zones sahariennes au nord aux régions soudano-sahéliennes au sud. Cette configuration expose le pays à une multitude d'aléas naturels, notamment les inondations, les sécheresses, les vents violents, les tempêtes de sable, avec leurs corollaires de déplacements massifs de population. Les deux tiers nord du territoire, dominés par le désert du Sahara, sont particulièrement vulnérables à la désertification et aux sécheresses récurrentes, tandis que les zones riveraines des fleuves Niger, Sénégal notamment le delta intérieur, sont sujettes à des inondations saisonnières.

Ces dernières années, le Mali a connu une intensification des événements climatiques extrêmes. En 2024, des pluies exceptionnelles, les plus abondantes depuis 1967, ont provoqué 729 cas d'inondations à travers le pays. Les statistiques de la Direction Générale de la Protection Civile, secrétariat permanent de la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes, font état d'environ 88 083 ménages impactés et 465 226 personnes sinistrées dont 206 443 enfants touchés. 154 blessés et 95 cas de décès ont été enregistrés. Les effondrements de bâtiments ont également connu une hausse alarmante, atteignant 47 306 cas en 2024, contre seulement 808 en 2020 et près de 3 000 greniers détruits et de nombreuses pertes en cheptel.

Plus de trois cent établissements scolaires ont été impactés à travers le pays dont plusieurs ont été occupés par les sinistrés. La rentrée scolaire 2024-2025 a été repoussée afin de permettre la libération et la rénovation des espaces scolaires.<sup>1</sup>

Face à l'ampleur de ces dégâts, le gouvernement a déclaré l'Etat de Catastrophe National en août de la même année (Décret N°2024-0485/PM-RM du 23 août 2024). En réponse, un plan d'action d'urgence d'une valeur de près 73 millions de dollars a été mis en œuvre, visant à restaurer les infrastructures endommagées et à renforcer les capacités de réponse aux urgences. Ces événements soulignent la nécessité d'une planification proactive et de mesures d'anticipation pour atténuer les impacts futurs des catastrophes naturelles.

La vulnérabilité des populations tels que les enfants, les femmes, les personnes âgées et celles vivant avec un handicap, est accentuée par des facteurs socio-économiques (la pauvreté, l'urbanisation anarchique et les actions subversives des groupes armés terroristes). En 2025, plus de 6,4 millions de Maliens présentent des besoins humanitaires multisectoriels, avec 4,7 millions identifiés comme les plus vulnérables.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Données de la Plateforme Nationale RRC

<sup>2</sup> OCHA (Réponse humanitaire 2025)

Les déplacements forcés, estimés à plus de 378 000 personnes en 2024, compliquent davantage la gestion des risques et la mise en œuvre des réponses humanitaires.

Face à cette situation, le Mali a entrepris des initiatives pour renforcer sa résilience. La Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC) joue un rôle central dans la coordination des efforts de prévention, de préparation, d'anticipation et de réponse aux catastrophes. Elle collabore étroitement avec les partenaires techniques et financiers, notamment l'UNICEF pour développer des stratégies adaptées aux contextes locaux.

L'intégration des Actions Anticipatoires (AA) dans la gestion des risques et catastrophes, en partenariat avec l'UNICEF, la FAO le PAM, vise à déclencher des interventions anticipatives basées sur des prévisions météorologiques et des analyses de vulnérabilité, permettant ainsi de réduire l'impact des catastrophes avant qu'elles ne surviennent. Cette approche proactive nécessite une planification rigoureuse et une coordination efficace entre les différents acteurs.

Dans la même lignée, l'UNICEF a fait don à la DGPC d'un important lot de matériels composé de motopompes de grande capacité, des lots de sauvetage, des kits d'urgence (couchettes, couvertures, etc.) et des moyens d'éclairage. Ces équipements permettront aux services de la Protection civile d'anticiper sur les impacts des inondations notamment les cas de noyade des enfants, la détérioration des écoles et les déperditions scolaires.

La révision et mise à jour du Plan de Contingence National Multialéas pour la période 2025–2026 s'inscrivent dans cette dynamique. Elles visent à actualiser les scénarios de risques, à intégrer les nouvelles approches (A.A) et à renforcer les mécanismes de coordination et de réponse. Cette mise à jour permettra également d'harmoniser les interventions des différents acteurs et de garantir une utilisation optimale des ressources disponibles.

## **1. OBJECTIFS**

### **1.1. OBJECTIF GLOBAL**

Mettre à jour le Plan de Contingence National du Mali pour la période 2025-2026, en intégrant les leçons apprises, les nouvelles approches, et les priorités nationales en matière de gestion des risques de catastrophes.

### **1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Analyser les événements de la campagne de l'hivernage 2024 et évaluer l'efficacité des réponses apportées ;
- Identifier les lacunes et les besoins en matière de préparation, d'anticipation et de réponse aux catastrophes ;
- Assurer l'intégration de l'approche des actions anticipatoires dans le PCN 2025-2026 ;
- Intégrer les plans de contingence régionaux déjà validés ;

- Proposer des mécanismes de coordination et de communication améliorés entre les acteurs impliqués ;
- Intégrer les dimensions de Genre, de Protection et de vulnérabilité dans les stratégies d'anticipation et de réponse ;
- Discuter du système d'alerte précoce, types de message codifié par contingence ;
- Définir le mécanisme de la coordination sectorielle et intersectorielle ;
- Proposer et budgétiser les activités d'urgence.

## II. ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques effectuée lors de l'atelier de révision du plan de contingence du 13 au 15 Aout 2025 a permis d'identifier les risques ou contingences de planification en fonction de leur occurrence et de leur sévérité.

RÉGIONS/ RISQUES	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	MÉNAKA	TAOUDENNI	BAMAKO	SAN
INONDATION	Elevé	Elevé	Faible	Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Faible	Faible	Faible	Très Elevé	Faible
EPIDÉMIES/ EPIZOOTIES	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
MOUVEMENT POPULATION	Faible	Faible	Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Très Elevé	Elevé	Elevé	Très Elevé
SECHERESSE	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

RÉGIONS / RISQUES	Nara	Kita	Bougouni	Koutiala	Bandiagara	DIOÏLA	NIORO	DOUENTZAN
INONDATION	Faible	Elevé	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Faible
EPIDÉMIES/EPIZOOTIES	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
MOUVEMENT POPULATION	Faible	Faible	Faible	Faible	Très Elevé	Elevé	Elevé	Très Elevé
SECHERESSE	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

### III. IMPACTS HUMANITAIRES PAR REGIONS

REGIONS/IMPACTS	INONDATION	EPIDÉMIE	MVT POP	SECHERESSE
KAYES	6273 personnes affectées et 792 ménages affectés	02 cas de rage confirmés avec 02 décès	514 personnes affectées et 116 ménages affectés	1 470 114 personnes, soit 6,25% de la population se trouveront en ISA ; 4 034 577 soit 17,15 % de la population seront en situation de stress. (Source AVASAN)
		255 cas de Tuberculose Humaine dont 10 décès		
KOULIKORO	12961 personnes affectées et 1762 ménages affectés	03 cas de rage confirmés avec 03 décès	758 personnes affectées et 193 ménages affectés	
		219 cas de TB Humaine dont 32 décès		
SIKASSO	4231 personnes affectées et 486 ménages affectés	01 cas de rage confirmés avec 01 décès	2986 personnes affectées et 539 ménages affectés	
		247 cas de TB Humaine dont 58 décès		
SÉGOU	74552 personnes affectées et 10079 ménages affectés	01 cas de rage confirmés avec 01 décès	38940 personnes affectées et 11355 ménages affectés	
		230 cas de TB Humaine dont 22 décès		
MOPTI	84563 personnes affectées et 17870 ménages affectés	346 cas de TB Humaine dont 39 décès	57524 personnes affectées et 17611 ménages affectés	
TOMBOUCTOU	130105 personnes affectées et 27516 ménages affectés	111 cas de TB Humaine dont 14 décès	34530 personnes affectées et 8323 ménages affectés	
GAO	45623 personnes affectées et 6451 ménages affectés	98 cas de TB Humaine dont 07 décès	41991 personnes affectées et 11697 ménages affectés	

**PCN MALI 2025-2026**

REGIONS/IMPACTS	INONDATION	EPIDÉMIE	MVT POP	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
KIDAL	2396 personnes affectées et 457 ménages affectés	08 cas de TB Humaine dont 00 décès	14291 personnes affectées et 3302 ménages affectés	1 470 114 personnes, soit 6,25% de la population se trouveront en ISA ; 4 034 577 soit 17,15 % de la population seront en situation de stress. (Source AVASAN)
MÉNAKA	2491 personnes affectées et 378 ménages affectés	18 cas de TB Humaine dont 00 décès	59479 personnes affectées et 14564 ménages affectés	
TAOUDENNI	9161 personnes affectées et 5590 ménages affectés	ND	2345 personnes affectées et 431 ménages affectés	
BAMAKO	44307 personnes affectées et 5505 ménages affectés	02 cas de rage confirmé avec 02 décès	3511 personnes affectées et 938 ménages affectés	
		1363 cas de TB Humaine dont 66 décès		
SAN	8472 personnes affectées et 980 ménages affectés	ND	15741 personnes affectées et 4557 ménages affectés	
KITA	3579 personnes affectées et 300 ménages affectés	ND	917 personnes affectées et 173 ménages affectés	
BOUGOUNI	6273 personnes affectées et 792 ménages affectés	ND	834 personnes affectées et 167 ménages affectés	

**PCN MALI 2025-2026**

REGIONS/IMPACTS	INONDATION	EPIDÉMIE	MVT POP	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
KOUTIALA	8583 personnes affectées et 1221 ménages affectés	ND	795 personnes affectées et 229 ménages affectés	1 470 114 personnes, soit 6,25% de la population se trouveront en ISA ; 4 034 577 soit 17,15 % de la population seront en situation de stress. (Source AVASAN)
BANDIAGARA	12097 personnes affectées et 4616 ménages affectés	ND	47122 personnes affectées et 11543 ménages affectés	
DIOÏLA	5214 personnes affectées et 797 ménages affectés	ND	1504 personnes affectées et 351 ménages affectés	
NIORO	3430 personnes affectées et 433 ménages affectés	ND	9204 personnes affectées et 1534 ménages affectés	
DOUENTZAN	2533 personnes affectées et 465 ménages affectés	ND	6931 personnes affectées et 1534 ménages affectés	
NARA	1422 personnes affectées et 156 ménages affectés	ND	Pas de données enregistrées en 2024	

## IV. SCENARIOS

### COMPILATION NATIONALE DES CONTINGENCES

#### Contingence 1 : Inondations

L'inondation est une submersion temporaire naturelle ou artificielle d'un espace par de l'eau. Elle résulte de la pluviométrie, du débordement des cours d'eau, du ruissellement, de la rupture d'un ouvrage hydraulique, de la remontée de la nappe phréatique, de l'occupation des servitudes, du non curage des caniveaux/collecteurs. Elle survient tant en milieu rural qu'urbain.

Dans notre contexte, il s'agit des débordements des cours d'eau d'une part et d'autre part des pluies intenses réparties dans un délai court, accompagnées de vents violents, avec des cumuls de pluviométrie excédentaire provoquant des inondations avec des dégâts sur les habitations, les cultures, le bétail, les infrastructures sociales (notamment les routes) et sur la santé de la population (maladies d'origine hydrique, etc.). Ces inondations sont fréquentes sur l'ensemble du territoire malien.

#### Scenario le plus probable

##### - Problématique

En se basant sur les données actuelles, nous considérons que la saison 2024 a été excédentaire avec des quantités totales de pluies supérieures aux moyennes climatiques avec des retours de périodes de 1967, ayant provoqué des inondations sur l'ensemble du territoire. Les données du cadre des prévisions saisonnières fournies par l'agence Mali-Météo et la Direction Nationale de l'hydraulique, prévoient en 2025, une campagne normale à excédentaire.

##### - Zones à risque

Régions de : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Dioila et Bamako.

#### Impact humanitaire modéré à élevé :

**462 710 personnes affectées en 2024 soit 86 067**

**ménages affectés**

#### Secteurs affectés :

Agriculture, Elevage, Pêche, Education, Eau et Energie, Santé, Environnement, BTP et transport, commerce et Habitats

#### Structures intervenantes :

PNRRC et Déclinaisons, les autorités administratives et collectivités, PTF, DNS, Communication

## Contingence 2 : Epidemies / Epizooties

### - Épidémie

Une épidémie est une manifestation soudaine, localisée ou étendue, d'une augmentation inhabituelle du nombre de cas d'une maladie infectieuse transmissible, par rapport aux niveaux attendus dans une population, une zone et une période donnée. Dans le cadre de la Gestion des Risques de Catastrophes, elle constitue un aléa biologique à évolution rapide, pouvant générer un risque majeur de santé publique et de sécurité humaine.

Ses caractéristiques incluent :

- Une dynamique exponentielle de propagation, influencée par les déterminants environnementaux, socio-économiques et sanitaires ;
- Des impacts multidimensionnels (morbidité, mortalité, surcharge des systèmes de santé, perturbations socio-économiques) ;
- Une capacité de franchissement de frontières en fonction de la mobilité des populations.

### La gestion des épidémies en GRC repose sur :

- La surveillance épidémiologique et l'alerte précoce (systèmes de détection communautaire, laboratoires de référence) ;
- Des mesures anticipatoires (vaccination préventive, pré-positionnement de stocks médicaux, plans d'urgence sanitaire) ;
- La coordination multisectorielle intégrant santé, protection civile, communication des risques et partenariats humanitaires.

---

### - Épizootie

Une épizootie est l'apparition, dans un espace et une période limitée, d'une augmentation significative de la fréquence d'une maladie infectieuse animale par rapport à son niveau habituel. Dans le contexte de la GRC, elle est appréhendée comme un aléa biologique à fort potentiel de crise, affectant la santé animale, la sécurité alimentaire, l'économie pastorale et, dans certains cas, la santé humaine par zoonose.

Ses particularités sont :

- La forte contagiosité entre animaux domestiques et/ou sauvages, avec risque de propagation transfrontalière ;
- Des impacts socio-économiques (mortalité du cheptel, baisse de productivité, perturbation des marchés agro-pastoraux) ;
- Un potentiel zoonotique pouvant amplifier les risques d'épidémie humaine.

### En GRC, la gestion des épizooties repose sur :

- La surveillance zoo sanitaire et les systèmes d'alerte précoce (vétérinaires, services phytosanitaires, réseaux communautaires) ;

- Des mesures préventives et anticipatoires (vaccination animale, contrôle des mouvements de bétail, abattage sanitaire) ;
- Une coordination intersectorielle entre services vétérinaires, santé publique, agriculture, protection civile et partenaires techniques.

### Scenario le plus probable

- **Problématique**
- **Zones à risque**

**Méningite** : Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso, Gao

**Rougeole** : Koulikoro, Bamako, Sikasso, Gao

**Fièvre jaune** : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti,

**Autres fièvres hémorragiques** (*fièvre de la vallée de Rift, fièvre Ebola,*

*Fièvre Dengue...etc.*) : Sikasso, Ségou, Mopti Ménaka, Gao **Choléra** : Kayes,

Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou

**Rage humaine et animale (épizootie), Tuberculose humaine et bovine** : Kayes à Kidal et District BKO

### Impact humanitaire modéré :

**Situation fournie par maladies à potentiel épidémique et zoonoses**

#### Secteurs concernés :

Santé ; Elevage et Pêche ; Environnement ;  
Hydraulique ; Education ; Développement social ;  
Protection civile ; Promotion de la Femme ;  
Agriculture ;

#### Secteurs d'intervention

- ✦ Administration ;
- ✦ Santé ;
- ✦ Collectivités Territoriales
- ✦ PTF/ONG
- ✦ Douane ;
- ✦ Sécurité nationale ;
- ✦ Agriculture ;
- ✦ Développement social (communication)

### Contingence 3 : Mouvements de Populations

Les mouvements de population désignent l'ensemble des déplacements, temporaires ou permanents, individuels ou collectifs, contraints ou volontaires, de personnes ou de communautés quittant leur zone d'origine vers une autre zone, en réponse directe ou indirecte à un aléa naturel, technologique ou anthropique, ou à leurs effets. Dans le contexte de la GRC, ils sont considérés comme une conséquence directe ou induite d'une catastrophe, résultant de la perte de sécurité, de biens, de moyens d'existence ou d'accès aux services de base.

Ces mouvements se caractérisent par :

- Leur typologie (évacuation préventive, déplacement forcé, migration interne, transfrontalière, retour ou réinstallation) ;
- Leur dynamique spatio-temporelle ( Brusque ou progressive, courte ou longue durée) ;
- Et leur impact sur la vulnérabilité des populations et la capacité des systèmes d'accueil à absorber l'afflux.

Dans la GRC, les mouvements de population constituent un facteur de risque secondaire générant de nouveaux besoins humanitaires (abris, eau, assainissement, santé, protection) et pouvant accroître les tensions sociales, économiques et sécuritaires dans les zones de transit ou de destination.

Leur gestion repose sur :

- Des mécanismes d'alerte précoce et d'anticipation (plans d'évacuation, corridors humanitaires) ;
- Des plans de contingence intégrant la mobilité humaine ;
- La coordination entre autorités étatiques, collectivités locales et partenaires humanitaires pour assurer une assistance rapide, une protection adéquate et, à terme, des solutions durables.

La matrice de suivi des déplacements (DTM) de septembre 2024, publiée par l'OIM et le ministère de la Santé et du Développement social, rapporte qu'à la date du 30 septembre 2024, les personnes déplacées internes (PDI) sont estimées à 378 363, représentant 105 185 ménages, selon les données de la DTM, septembre 2024. Ces données illustrent une diminution de 24 026 personnes déplacées (7%) par rapport à décembre 2023. Les baisses les plus significatives sont observées dans les régions de Tombouctou, Mopti, Koulikoro, Koutiala et Taoudenni. Cette légère réduction du nombre total de déplacés est attribuée à l'utilisation de la biométrie et à l'amélioration progressive de la situation sécuritaire dans certaines localités du Centre et du

Nord du Mali. Par ailleurs, une augmentation de 6% du nombre de personnes déplacées internes retournées dans leurs localités d'origine a été enregistrée à l'échelle nationale, avec 45 456 retours supplémentaires recensés en comparaison au rapport DTM de décembre 2023.

**Scenario le plus probable**

**- Problématique**

La persistance des conflits communautaires, le risque d'extension de l'extrémisme violent vers les régions du sud, les inondations pourraient provoquer un mouvement massif des populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

**- Zones à risque**

Les mouvements inhabituels de populations, liés à l'insécurité, se poursuivent dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou ; Kidal et de Ménaka.

**Impact humanitaire élevé :**

**330 713 PDI**

**Secteurs concernés :**

**Impact :** perte en vie humaine, en matériels, en vivres, Santé, Education, Economie (Perte de bétails, Habitats etc.)

**Les secteurs touchés :**

Administration territoriale

Agriculture

Elevage

Education

Transports

Economie

**Les secteurs de réponse :**

Les ministères en charge : Administration territoriale,

Santé et développement social, Education, Solidarité Développement sociale, Protection civile, l'environnement et de l'Assainissement, Communication) ; Commissariat à la sécurité alimentaire, PTF/ONG.

## Contingence 4 : Sécheresse

La sécheresse est un phénomène naturel, progressif et complexe, caractérisé par une anomalie climatique prolongée résultant d'un déficit pluviométrique par rapport aux normales saisonnières, sur une échelle temporelle et spatiale donnée. Dans le cadre de la GRC, elle est appréhendée comme un aléa multiforme et systémique, se manifestant par une diminution significative et persistante de la disponibilité en eau (météorologique, hydrologique, agricole et socio-économique), entraînant un déséquilibre entre la demande et l'offre en ressources hydriques.

Elle se distingue par sa dimension cumulative et latente, rendant difficile sa détection immédiate, et par ses impacts transversaux affectant simultanément :

- Les systèmes naturels (dégradation des écosystèmes, baisse de la productivité des sols, désertification) ;
- Les systèmes de production (pertes agricoles, baisse des rendements, mortalité du cheptel) ;
- Les services hydriques et énergétiques (réduction des débits fluviaux, assèchement des nappes, déficit hydroélectrique) et ;
- Les conditions socio-économiques des populations (insécurité alimentaire, migrations, conflits liés aux ressources).

En GRC, la sécheresse est considérée comme un risque à évolution lente nécessitant des dispositifs spécifiques d'alerte précoce basés sur le suivi hydrométéorologique, les indicateurs agro-climatiques et socio-économiques, ainsi que des mesures anticipatoires et des plans de contingence multisectoriels visant à renforcer la résilience des communautés et à réduire la vulnérabilité structurelle des systèmes exposés.

### Scenario le plus probable

#### - Problématiques

En situation projetée (juin à août 2025) : 3 477 personnes seront en catastrophe dans la région de Ménaka soit 0,01% de la population totale du pays ; 97 464 personnes en phase urgence soit 0,41% et 1369 173 personnes en phase crise soit 5,82% de la population totale du pays. Le nombre de personnes qui pourront se trouver dans la phase 2 est de 4 034 577 personnes soit 17,15% de la population du pays.

### Impact humanitaire élevé :

**En situation courante (octobre à décembre 2024) : 34 387 personnes sont en phase urgence soit 0,15% et 784 705 personnes en phase crise soit 3,34% de la population totale du pays. Le nombre de personnes se trouvant en phase sous pression est de 2 932 656 personnes soit 12,47%.**

### Secteurs concernés :

Agriculture, Elevage, Santé, EHA.

La situation nutritionnelle reste préoccupante, comme indiquent les résultats l'ENSAN et de l'analyse IPC de la malnutrition aiguë. Cette situation résulte, entre autres, des mauvaises pratiques alimentaires et d'hygiène, des déficits alimentaires récurrents, des maladies hydriques et de l'insécurité qui limite l'accès aux services sociaux de base. En outre, l'accès à l'eau potable demeure limité dans de nombreuses localités du pays, aggravant les conditions d'hygiène et de santé.

**- Zones à risque**

**En situation projetée de juin à août 2025 :**

04 zones sont en phase urgence (Ménaka, Kidal, Abeïbara et Tin Essako), 07 zones en phase crise (Douentza, Gao, Tombouctou, Goundam, Ansongo, Bourem et Tessalit) ; 19 zones en phase sous pression (Ségou, Macina, Mopti, Bandiagara, Bankass, Djenné, Koro, Ténenkou, Youwarou, Diré, Gourma Rharous, Niafunké, Taoudenni et toutes les 06 Communes du District de Bamako) et 26 zones seront en phase minimale. La situation d'urgence et de crise est surtout liée à l'insécurité, aux conflits intercommunautaires, aux déplacements inhabituels de populations, aux perturbations des activités socio-économiques avec dégradation des moyens d'existence. Le nombre de personnes en phase 3 à pire est de 1 470 114, (6,25%) de la population totale du pays dont 3 477 (0,01%) en catastrophe, 97 464 (0,41%) en urgence et 1 369 173 (5,82%) en crise. Le nombre de personnes qui pourront se trouver dans la phase sous pression est de 4 034 577 (17,15%) personnes.

**Les secteurs de réponse :**

Les ministères en charge : Administration territoriale, Santé et Hygiène publique, Solidarité, Protection civile, et de l'Assainissement, Communication) ; Commissariat à la sécurité alimentaire, PTF/ONG

V. TABLEAU RECAPITULATIF

Contingence	Chiffre de Planification	Zones affectées	Populations cibles	Secteurs prioritaires
INONDATIONS	<b>90.000</b> Sinistrés, soit <b>15 000</b> Ménages affectées	Toutes les Régions du pays y compris le District de Bamako ont été impactés, à des degrés variés par la contingence inondation.	<b>90 000</b> sinistrés	Protection Civile, Agriculture, élevage, les ressources en eau et énergie, santé, Environnement, BTP et Transport
EPIDEMIES/EPIZOOTIES	<b>25 000</b> personnes affectées	Méningite : Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso, Gao Rougeole : Koulikoro, Bamako, Sikasso, Gao Fièvre jaune : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, Autres fièvres hémorragiques ( <i>fièvre de la vallée de Rift, fièvre Ébola, fièvre Dengue...etc.</i> ) : Sikasso, Ségou, Mopti Ménaka, Gao Rage humaine et animale : Bamako Choléra : Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti	<b>25.000</b>	Santé, Elevage et Pêche, Environnement ; Hydraulique ; Education ; Développement social ; Protection civile ; Promotion de la Femme ; Agriculture
MOUVEMENTS DE POPULATIONS	<b>200 000</b> personnes Affectées	Les régions du Nord (Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka, Taoudéni, Ségou Mopti).	<b>200 000</b>	Administration territoriale Agriculture, Elevage, Education, Transports, Economie

**PCN MALI 2025-2026**

Contingence	Chiffre de Planification	Zones affectées	Populations cibles	Secteurs prioritaires
SECHERESSE	250 000 personnes Affectées	Toutes les régions de Gao ; Tombouctou ; Kidal ; Ménaka ; Taoudéni ; Mopti (Tenenkou ; Youwarou ; Bandiagara et Douentza), Ségou (Niona ; Macina ; Tominian ; Segou) Koulikoro (Nara ; Banamba ; Kolokani) Kayes (Diéma, Yélémani ; Nioro ; Kayes)	250 000	Agriculture, Elevage, Santé, EHA

**VI. ALERTE PRECOCE**

Contingence 1 : Inondations				
Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Action requise	Responsables
Bulletins hydrométéorologiques, sols déjà saturés, Canaux d'évacuations (Les collecteurs) des eaux absents, obstrués, ou défectueux ; Occupation des Servitudes des cours d'eau.	Gouvernement	<b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b>	La cellule de crise sous l'autorité du Gouverneur met en alerte les services techniques (protection civile, Développement social, FDS, ONG, les Autorités administratives, PTF, Santé, PAM, Transmission, Télécommunication.	Le gouverneur de la région, Président du CRGRC
Niveau de vigilance météorologique orange et rouge : Fortes Précipitations, orages et vents violents	AUTORITES/PNRRC ET DECLINAISONS	<b>ALERTE ROUGE</b>	Déclenchement des différents plans, secours et Sauvetage, réquisition des centres d'accueils et mise à l'abri, recensement, prise en charge psychologique, distribution de kits de cuisines, abri et hygiènes, recherche de site d'accueil, relèvement.	Le président du comité interministériel de crise

Contingence 2 : Epidemies / Epizooties				
Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Action requise	Responsables
<p><b>Méningite :</b> Forte élévation de Température, poussière et la promiscuité (Hygiène et assainissement)</p>	<p>Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p>Sensibilisation de la population sur les règles d'hygiène et d'assainissement, reboisement, régénération de la flore</p>	<p>1- Le point focal de la RRC, 2- Le chef de la section épidémiologique de la Direction Générale de la santé et de l'hygiène publique, 3- Le directeur de la santé et du secours médical de la DGPC</p>
<p><b>Rougeole :</b> Malnutrition, faible couverture vaccinale due à l'insécurité dans certaines parties du pays</p>	<p>Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p>Vulgarisation de la semaine d'intensification des activités de nutrition ; Renforcer la couverture vaccinale.</p>	<p>1- Le point focal de la RRC, 2- Le chef de la section épidémiologique de la Direction Générale de la santé et de l'hygiène publique, 3- Le directeur de la santé et du secours médical de la DGPC</p>

Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Action requise	Responsables
<p><b>Rage :</b> Prolifération des animaux enragés (Épizootie)</p>	<p>Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p>Vaccination et diminution de la population des animaux contaminés. Sensibilisation de la communauté à la rage. Maintien d'une surveillance active de la rage chez les animaux.</p>	<p>1- Le point focal de la RRC, 2- Le chef de la section épidémiologique de la Direction Générale de la santé et de l'hygiène publique, 3- Le directeur de la santé et du secours Médical de la DGPC,</p>
<p><b>Fièvre jaune :</b> Possibilité de contact entre l'homme et les animaux contaminés dans les zones non couvertes</p>	<p>Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p>Renforcer la vaccination de routine contre la fièvre jaune ; Déterminer la couverture vaccinale dans les zones affectées (PEV de routine, riposte à des épidémies ou campagnes de prévention récentes).</p>	<p>1- Le point focal de la RRC, 2- Le chef de la section épidémiologique de la Direction Générale de la santé et de l'hygiène publique, 3- Le directeur de la santé et du secours Médical de la DGPC,</p>

**PCN MALI 2025-2026**

Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Action requise	Responsables
<p align="center"><b>Autres fièvres hémorragiques</b> (fièvre de la vallée de Rift, Fièvre Ébola, Dengue) : Contact entre l'homme et les animaux contaminés, vecteurs (Moustiques) possible dans les zones d'insécurité</p>	<p align="center">Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p align="center"><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p align="center">Vaccination des animaux ; Utilisation de moustiquaires imprégnées ; Mise en place des cordons sanitaires aux entrées au pays ; Sensibilisation des populations ;</p>	<p align="center">1- Le point focal de la RRC, 2- Le chef de la section épidémiologique de la Direction Générale de la santé et de l'hygiène publique, 3- Le directeur de la santé et du secours médical de la DGPC</p>
<p><b>Choléra</b> : inondation, manque d'hygiène et D'assainissement dans Les régions du nord et du centre. Nombre de cas atteint des différentes maladies pour déclencher le plan</p>	<p align="center">Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine</p>	<p align="center"><b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b></p>	<p align="center">Appliquer des mesures strictes de lavage des mains et d'isolement, Enquêter sur la salubrité de l'eau consommée. Limiter les grands rassemblements de personnes à l'occasion des enterrements, de cérémonies ou pour d'autres raisons, surtout pendant une épidémie. Assurer un accès permanent à l'eau potable. Promouvoir une bonne préparation des aliments (surtout des produits de la mer, des légumes et des fruits). Promouvoir l'évacuation sécurisée des déchets d'origine humaine.</p>	<p align="center">Le président du comité interministériel de crise</p>

**Contingence 3 : Mouvements de Populations**

Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Action requise	Responsables
Contestation communautaire, Affrontements intercommunautaires, augmentation des attaques armées, banditisme.	Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine	<b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b>	La mise en place d'un comité de gestion. Réunion de crise. Identification des causes, Analyse, Plan de préparation. Plan de préparation avancée.	Le point focal de la RRC
Début des déplacements massifs, des populations vers d'autres zones urbaines.	Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine	<b>JAUNE : ALERTE MOYENNE</b>	Renseignement des fiches de suivi des mouvements. Mise en place d'un comité d'accueil. Création ou Identification et aménagement des sites d'accueil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sous-directeur des opérations de secours et d'assistance de la DGPC</li> <li>- Le chef de Section des Actions humanitaires et du secours d'urgence de la DNDS</li> </ul>
Insécurité grandissante, intensification du conflit, clash entre les FAMas et les groupes extrémistes, déplacement massif des populations	Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine Autorités administratives et/ou tout autre acteur du domaine	<b>ROUGE</b>	Activation des plans de secours	Le comité interministériel de crise

Contingence 4 : Sécheresse				
Indicateurs Alerte Précoce	Source	Niveau d'alerte	Actions requises / ACTIONS ANTICIPATOIRES	Responsables
Une pluviométrie inférieure ou égale à 240 mm de pluie par an dans les régions de Gao, Tombouctou, Ménaka et Taoudéni Ségou, Kayes, Mopti et Koulikoro.	Autorités administratives/ Agence Mali-Météo	<b>ORANGE : ALERTE PRECOCE</b>	Réunion du comité de crise (services techniques de l'agriculture)	<b>PNRRC/COMITE REGIONAL RRC/PARTENAIRES</b>
			Evaluation de la situation avec la fiche appropriée. Mobilisation des Ressources et plans d'intervention,	
Disparition progressive des pâturages et tarissement des points d'eau (rareté de la denrée alimentaire), recul de la	Gouvernement (Services techniques de l'agriculture, de l'élevage, Direction nationale des eaux et forêts, Direction nationale de l'hydraulique et des cours d'eaux).	<b>ORANGE ALERTE PRECOCE</b>	Reconstitution de stocks alimentaires et kits sanitaire gratuite Prise en charge sanitaire gratuite	

nappe phréatique, assèchement des cours d'eau.			Gestion de l'information sur la situation Mobilisation des ressources, Mise en œuvre des plans d'intervention. Distribution d'aliment bétail Distribution alimentaire et sanitaire gratuite.	
------------------------------------------------	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

## VII. COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE

Le plan de contingence national est une compilation des plans de contingences régionaux qui ont été développés sous la responsabilité des directions régionales de la Protection Civile avec l'ensemble des structures membres des comités de gestion de réduction des risques de catastrophes de façon inclusive avec tous les partenaires composés des organes clés de l'Etat, d'organisations régionales et internationales, des partenaires de développement ainsi que des agences onusiennes. La réussite de ce travail requiert un leadership fort de la part de la Protection Civile, afin d'assurer la direction stratégique de l'ensemble du processus de planification et un engagement approprié de la part d'organisations dans la mobilisation des ressources nécessaires. La clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs régionaux, nationaux et internationaux permettra aux membres de l'équipe en charge de la préparation aux urgences, en particulier ceux qui ont une responsabilité sectorielle, de favoriser une coordination adéquate au sein de leurs secteurs respectifs durant le processus et une appropriation du processus de mise en œuvre du plan.

La matrice de réaction rapide, qui détermine les activités clés qui doivent être mises en œuvre lors du déclenchement dudit plan, permet de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués ainsi que les mécanismes de coordination nécessaires afin de maximiser les interventions en cas d'urgence.

Une fois l'urgence déclarée, les secteurs/clusters élaboreront un plan de réponse multisectoriel, basé sur les résultats des évaluations rapides des besoins, mentionnant les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs.

## VIII. GESTION DE L'URGENCE

### a) Contacts des secteurs et personnes ressources Tableau mis à jour

CLUSTER	ORGANISATION	ACRONYME	NOM	FONCTION	TYPE ORGANISATION	TEL (Bureau)	TEL (Personne)	E-MAIL
Protection	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNHCR	OUATTARA ALIMATA	Coordinatrice Cluster Protection	UN	(+223) 93 46 56 28	(+223)	<a href="mailto:alima@unhcr.org">alima@unhcr.org</a>
Protection	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNHCR	Olivier Jean Marc Ouegnin	Associé Gestion de l'Information	UN	(+223)		<a href="mailto:ouegnin@unhcr.org">ouegnin@unhcr.org</a>
Protection de l'enfant	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	UNICEF	Mr THIerno ABDOUL BAH	COORDINATEUR CLUSTER URGENCE	UN	70 46 45 78		<a href="mailto:tabah@unicef.org">tabah@unicef.org</a>
Protection de l'enfant	Direction Nationale de la Protection de l'Enfant et de la Famille	DNPEF	Harouna Samaké	Co-facilitateur Sous cluster protection de l'enfant	Gouvernement	(+223) 76 10 77 75	(+223) 72 01 21 02	<a href="mailto:harousam15@gmail.com">harousam15@gmail.com</a>
Protection VBG	Fonds des Nations Unies pour la Population	UNFPA	Fabiola Ngeruka	Coordinatrice VBG	UN	(+223) 71590620	(+223) 94962304	<a href="mailto:ngeruka@unfpa.org">ngeruka@unfpa.org</a>
Protection VBG	Fonds des Nations Unies pour la Population	UNFPA	Amadou Yalcouye	IMO sous Cluster VBG	UN	(+223) 79672102	(+223) 75 99 36 26	<a href="mailto:yalcouye@unfpa.org">yalcouye@unfpa.org</a>
Abris & BNA	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNHCR	Anicet ADJOHAS SOU	Coordinateur Cluster Abris & BNA	UN	(+223)	(+223) 77831723	<a href="mailto:adjahoss@unhcr.com">adjahoss@unhcr.com</a>
Abris & BNA	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNHCR	Zakaria Bichara Hagggar	Coordinateur Cluster Abris & BNA	UN	(+223) 75 99 72 50	(+223)	<a href="mailto:zakariab@unhcr.org">zakariab@unhcr.org</a>

**PCN MALI 2025-2026**

CLUSTER	ORGANISATION	ACRONYME	NOM	FONCTION	TYPE ORGANISATION	TEL (Bureau)	TEL (Personne)	E-MAIL
Abris & BNA	Organisation internationale pour les migrations	OIM	DANIELE VIVIANI	RESPONSABLE URGENCE OIM	UN	(+223)	(+223) 84 62 68 72	<a href="mailto:dviviani@iom.int">dviviani@iom.int</a>
Abris & BNA	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNHCR	Makan Keita	Assistant IMO Cluster Abris	UN	(+223) 75 36 23 91	(+223)	<a href="mailto:keitama@unhcr.org">keitama@unhcr.org</a>
Nutrition	Action Contre la Faim	ACF	Emmanuel GOUMOU	Co-facilitateur Cluster Nutrition	ONGI	(+223) 74 98 17 87	(+223) 74 98 17 88	<a href="mailto:egoumou@ml.acf-spain.org">egoumou@ml.acf-spain.org</a>
Santé	Organisation Mondiale de la Santé	WHO	Dr. KONE CHEIK OUMAR	Coordinateur Cluster Santé	UN	(+223)	(+223) 70200280	<a href="mailto:chkone@who.int">chkone@who.int</a>
Santé	Organisation Mondiale de la Santé	OMS	Youssouf TRAORE	IMO Cluster Santé	UN	(+223) 76452397	(+223)	<a href="mailto:ytraore@who.int">ytraore@who.int</a>
Sécurité Alimentaire	Programme Alimentaire Mondial	PAM	RODRIGUE KI	POINT FOCAL AA	UN	(+223) 90805233		<a href="mailto:Rodrigue.ki@wfp.org">Rodrigue.ki@wfp.org</a>
Sécurité Alimentaire	Welthungerhilfe	Welthungerhilfe	Fatimata Koné	Co-facilitatrice Cluster Sécurité Alimentaire	ONGI	(+223) 76 20 42 06	(+223) 75 99 54 17	<a href="mailto:Fatimata.Kone@welthungerhilfe.de">Fatimata.Kone@welthungerhilfe.de</a>
Sécurité Alimentaire	Programme Alimentaire Mondial	PAM	Fadimata Hacko	IMO Cluster Sécurité Alimentaire	UN	(+223)	(+223)	<a href="mailto:fadimata.hacko@wfp.org">fadimata.hacko@wfp.org</a>
Wash	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	UNICEF	Dodo Natatou Sanoussi	Coordinateur Cluster WASH	UN	(+223) 74 55 35 60	(+223) 92 73 13 24	<a href="mailto:washclustermali@gmail.com">washclustermali@gmail.com</a>
Wash	Solidarité Internationale	Sol Int	Passiri M OUBANE	Co-facilitateur Cluster Wash	ONGI	(+223) 72 01 21 03	(+223) 72 01 21 03	<a href="mailto:coo.eha@solidaritesmali.org">coo.eha@solidaritesmali.org</a>

**PCN MALI 2025-2026**

CLUSTER	ORGANISATION	ACRONYME	NOM	FONCTION	TYPE ORGANISATION	TEL (Bureau)	TEL (Personne)	E-MAIL
Inter-cluster	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies	OCHA	ABOUBACRI NE AG ATTAHER	OCHA	UN	92409610		<a href="mailto:Aboubacrine.attaher@un.org">Aboubacrine.attaher@un.org</a>

N°	STRUCTURE	PRENOMS et NOM	CONTACT	EMAIL
<b>LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES</b>				
1	Direction Générale de la Protection Civile	Bakary DAO	66 92 26 89	<a href="mailto:dao.bakary999@gmail.com">dao.bakary999@gmail.com</a>
		Kolado MAIGA	76 47 63 08	<a href="mailto:koladopompier1@gmail.com">koladopompier1@gmail.com</a>
2	Direction Nationale des collectivités Territoriales	Drissa TRAORE	75 26 04 85	<a href="mailto:Drissatraore020@gmail.com">Drissatraore020@gmail.com</a>
		Mme Coulibaly Gabdo Ina MAIGA	63 31 21 81	<a href="mailto:Inagabdo.gm@gmail.com">Inagabdo.gm@gmail.com</a>
3	Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;	PLEA Oumou KONE	69 06 67 67	koneoumou69@gmail.com
		Saliou TOGO	66 00 24 50	<a href="mailto:Saliou.go.st@gmail.com">Saliou.go.st@gmail.com</a>
4	Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire ;	Issa DEMBELE	76 41 79 58	<a href="mailto:Issadembele61@yahoo.fr">Issadembele61@yahoo.fr</a>
		Nouhoum COULIBALY	50 38 52 62	Coulibalynouhoum@gmail.com

**PCN MALI 2025-2026**

<b>N°</b>	<b>STRUCTURE</b>	<b>PRENOMS et NOM</b>	<b>CONTACT</b>	<b>EMAIL</b>
5	Direction Nationale de l'Hydraulique ;	Aboubacar Modibo SIDIBE	76 49 85 61	<a href="mailto:dsgre.dnh@gmail.com">dsgre.dnh@gmail.com</a>
		ATTAYABOU Alhousseyni	72 96 60 73	<a href="mailto:maiga048@gmail.com">maiga048@gmail.com</a>
<b>LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES</b>				
6	Agence Nationale de la Météorologie du Mali ;	Amadou DIAKITE	71 84 04 12	Amadiakite094@gmail.co m
		Fily SISSOKO	71 71 70 57	<a href="mailto:filysissoko499@gmail.com">filysissoko499@gmail.com</a>
7	Direction Nationale du Développement Social ;	Boubacar MAIGA	75 21 17 87	<a href="mailto:maigaboubacar67@yahoo.fr">maigaboubacar67@yahoo.fr</a>
		Idrissa Sambou SISSOKO	78 24 31 92	<a href="mailto:idrississoko@gmail.com">idrississoko@gmail.com</a>
8	Direction Nationale de l'Agriculture ;	Mme Bengaly Korotoumou SANOGO	76 17 13 96	<a href="mailto:korosa@2003@yahoo.fr">korosa@2003@yahoo.fr</a>
		Hassane TOLO	75 21 56 72	arantolo75@gmail. Com
9	Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat ;	Alpha SARMOYE	66 25 71 31	<a href="mailto:sarmovealpha@gmail.com">sarmovealpha@gmail.com</a>
		Boubacar KEITA	66 52 63 83	<a href="mailto:Boubakeit91@gmail.com">Boubakeit91@gmail.com</a>
	Institut National de Santé Publique/DOUSP	Boubacar DEMBELE	70 72 70 24	<a href="mailto:bdembele81@gmail.com">bdembele81@gmail.com</a>
	Direction Nationale de la Sant et de l'Hygiene Publique	Papa Namory TRAORE	76 53 81 51	<a href="mailto:Papanamory1@yahoo.fr">Papanamory1@yahoo.fr</a>

**PCN MALI 2025-2026**

N°	STRUCTURE	PRENOMS et NOM	CONTACT	EMAIL
<b>LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES</b>				
11	Direction générale de l'Agence de l'Environnement et du Développement durable	Brahima COULIBALY	99 31 02 16	<a href="mailto:brevolomba@gmail.com">brevolomba@gmail.com</a>
		Labass KONE	63661811	<a href="mailto:prolabass@yahoo.com">prolabass@yahoo.com</a>
12	Direction du Centre National de Lutte contre le Criquet Pélérin	Youssouf DIALLO	79 22 59 29	<a href="mailto:diallyouss@gmail.com">diallyouss@gmail.com</a>
		Djelika SOGOBA	78 68 13 72	Djelikasogoba22@gmail.c om
13	Direction Nationale de la Planification du Développement	Seydou COULIBALY	76 38 87 50	<a href="mailto:seydou.coulibaly21@yahoo.fr">seydou.coulibaly21@yahoo.fr</a>
14	Direction Nationale de la Population ;	Sory Ibrahim SANGHO	79 24 75 02	<a href="mailto:sory.sangho@gmail.com">sory.sangho@gmail.com</a>
		Sekou DOUMBIA	76 49 73 26	<a href="mailto:koudoumbia1@gmail.com">koudoumbia1@gmail.com</a>
15	Direction Générale des Eaux et Forêts ;	Cdt Sekou AT TOURE	74361110	<a href="mailto:Catt1nh@gmail.com">Catt1nh@gmail.com</a>
		Cne Siraman Moko DIALLO	79877820	-

**PCN MALI 2025-2026**

<b>N°</b>	<b>STRUCTURE</b>	<b>PRENOMS et NOM</b>	<b>CONTACT</b>	<b>EMAIL</b>
<b>LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES</b>				
16	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle de la Pollution et des Nuisances ;	AISSATA Coulibaly	75 16 90 94	Aissatacoulibaly1984@yah oo.com
		Issa DIAKITE	78 37 80 71	<a href="mailto:diakiteissa80@yahoo.com">diakiteissa80@yahoo.com</a>
17	État-major Général des Armées ;	Lt CI KOSSA B DIAWARA	76433664	<a href="mailto:dkossab@gmail.com">dkossab@gmail.com</a>
19	Direction Nationale de l'OPAM ;	Lamine DEMBELE	76 04 52 16	lamedesson@gmail.com
20	AVASAN (SAP)	Aboubacar COULIBALY	76 35 77 92	Coulibalyaboubacar909@yahoo.fr
21	Direction Nationale de la Pédagogie	Drissa SYLLA	76271300	Drissasyalla017@gmail.com
		Issa DIALLO	92 31 98 11	<a href="mailto:issad6185@gmail.com">issad6185@gmail.com</a>
22	Centre de Coordination et de Gestion de Crise (CECOGEC),	Raoul DABO	76 42 51 31	<a href="mailto:agoldenmi@gmail.com">agoldenmi@gmail.com</a>
		Lassana DIAKITE	65 50 99 66	diakitmaafila@gmail.com
23	CROIX ROUGE MALIENNE	Boubacar CAMARA	77 50 59 85	boubacar.camara@croixrouge.ml
		Djibril Abdoul Ahmed MAIGA	75 80 87 84	maigabdoulahmed@gmail.com
24	DIRECTION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE BAMAKO,	Colonel Adama D DIARRA	76 15 98 46	adamadiatigui@gmail.co m
		Capitaine Seydou OULOGUEM	66 76 20 22	
25	DIRECTION RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE BAMAKO	Diarra Maimouna FAMANTA	75 20 72 63	<a href="mailto:maifamanta@yahoo.fr">maifamanta@yahoo.fr</a>
		Boubacar MAIGA	75211787	maigaboubacar67@yahoo.fr

**PCN MALI 2025-2026**

<b>N°</b>	<b>STRUCTURE</b>	<b>PRENOMS et NOM</b>	<b>CONTACT</b>	<b>EMAIL</b>
<b>COLLECTIVITÉ, ONG NATIONALES ET OSC</b>				
1	Mairie centrale du District de Bamako,	Moussa DAO	76 42 12 85	
2	Mairies du District (6)	Mahamadou MINGOLA	76 08 03 23	Mingolomahamadou@gmail. Com
3	Gouvernorat du District de Bamako,	Abdramane MAIGA	76 18 70 14	abdramanem32@gmail.com
4	FENACOF	Koumba SANOGO	76 04 48 29	<a href="mailto:titi_koumba@yahoo.fr">titi_koumba@yahoo.fr</a>
5	CAFO	Mme Kouyaté Aissata SANGARE	76 22 70 18	Astousang2021@gmail.co m
		Madame Arkia AISSE	77 33 02 01	<a href="mailto:1234@gmail.com">1234@gmail.com</a>
	AMSODE	Oyahitt MOSSA	76 08 56 33	Mossa.oyahitt@amsode.org
	Humanité Inclusion (HI)	Mahamadou	SOGOLE	<a href="mailto:icissehi@.org">icissehi@.org</a>
<b>AGENCES DES NATIONS UNIES ET AUTRES PARTENAIRES</b>				
1	OCHA	ABOUBACRINEAG ATTAHER	92409610	Aboubacrine.attaher@un.org
2	OCHA	AMINATOU CISSE	94 87 03 86	aminatoucisse22@gmail.com
3	PNUD	Yousseuf BAH	79 29 87 15	<a href="mailto:yousseuf.bah@undp.org">yousseuf.bah@undp.org</a>
4	UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population (United Nations Common House) ;	Mme Traoré DIÉLIKA FOMBA	70 67 60 14	<a href="mailto:fomba@unfpa.org">fomba@unfpa.org</a>
		Amadou YALCOUYE	82 31 17 29	<a href="mailto:yalcouye@unfpa.org">yalcouye@unfpa.org</a>
5	UNICEF	THIERNO BAH	70464578	<a href="mailto:tabah@unicef.org">tabah@unicef.org</a>
6	UNICEF	Dr SEYBOU DIARRA	76 18 91 46	<a href="mailto:sediarra@unicef.org">sediarra@unicef.org</a>
7	UNICEF	LIONELLE KOUAME	93385923	<a href="mailto:lkouame@unicef.org">lkouame@unicef.org</a>
8	PAM	Ibrahima MINKAILA	71380754	Ibrahima.minkaila@wfp.org

PCN MALI 2025-2026

---

N°	STRUCTURE	PRENOMS et NOM	CONTACT	EMAIL
10	PAM	RODRIGUE KI	90805233	<a href="mailto:rodrigue.ki@wfp.org">rodrigue.ki@wfp.org</a>
11	UNHCR	Halima OUATTARA	93 46 56 28	<a href="mailto:ouattaal@unhcr.org">ouattaal@unhcr.org</a>
12	OIM	KAFFINA ELMEHDI	73427838	<a href="mailto:kelmehdia@oim.int">kelmehdia@oim.int</a>
13	OIM	DANIEL VIVIANI	84626872	<a href="mailto:dviviani@iom.int">dviviani@iom.int</a>
14	UNESCO	Pierre TOGO	66 86 76 77	<a href="mailto:p.togo@unesco.org">p.togo@unesco.org</a>


**IX. Matrice réaction rapide (toute contingence confondue)**

Premières 24 heures				
N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
1	Déclaration de l'urgence (alerte nationale)	Mobiliser les acteurs humanitaires	Gouvernement/ PNRRC et Déclinaisons	Possibilité de sous-estimation / Surestimation du niveau d'urgence + retard dans la déclaration
2	Secours, Sauvetage et Orientation	DGPC/Acteurs Humanitaires/activation du Plan ORSEC	Gouvernement/ PNRRC et Déclinaisons	Retard dans l'activation du plan, Difficultés d'accessibilité au lieu, Manque de sites d'hébergement des sinistrés, Lourdeur Administrative.
3	Activation du plan de contingence	Lancer la coordination et mobiliser les ressources	Gouvernement/ PNRRC et Déclinaisons	Aucune

Premières 24 heures

N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
4	<p><b>Convoquer réunion extraordinaire de la PNRRC avec les secteurs clés et l'équipe humanitaire Pays (HCT)</b></p>	<p>1- Partage D'information pour le HC le (coordinateur humanitaire) 2- Prise de décision : Déploiement d'une mission d'évaluation rapide</p>	<p>DGPC, MSDS, HC (soutien OCHA)</p>	<p><b>Décision sur la méthodologie d'évaluation rapide</b></p>
5	<p><b>S'assurer que toutes les mesures de sureté/sécurité sont communiquées, prises et respectées</b></p>	<p>Assurer la sécurisation des staffs et des missions de terrain</p>	<p>Ministère de la sécurité HC/DO MDAC.</p>	<p><b>Communication avec zones affectées</b></p>
6	<p><b>Déployer une équipe d'évaluation rapide multisectorielle des besoins</b></p>	<p>Faire un état des lieux initial sur l'étendue des dégâts, la population affectée et les besoins initiaux (collecte données primaires)</p>	<p>MSDS, DGPC, HCT (soutien OCHA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Consensus sur les modalités et l'organisation des évaluations rapides</b></li> <li>- <b>Difficultés d'accès</b></li> <li>- <b>Déploiement rapide de l'équipe (RH)</b></li> </ul>

Premières 24 heures

N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
7	Consolider un aperçu des stocks de contingence	Présenter un aperçu des stocks disponibles utilisables dans l'immédiat	MSDS, DGPC, Clusters	Manque de connaissance par les Coordonnateurs de Clusters sur l'état des stocks disponibles
8	Acheminer la première assistance d'urgence dans l'attente des évaluations	Porter les premiers articles essentiels (Vivres, NFI, eau, médicaments) selon les	DGPC, Partenaires	- Manque de stocks/ressources / absence pré positionnement
		Stocks existants en Attendant les premières évaluations		- Difficultés d'accès

Premières 24 heures				
N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
9	Elaboration du premier rapport de situation	Compiler les informations secondaires disponibles et dresser un premier aperçu de l'urgence, Circuler au HC/HCT et l'ensemble des partenaires humanitaires,	DGPC, MSDS, OCHA (Soutien secteurs)	Flux d'information disponible
10	Mobiliser les fonds d'urgence Assistance en vivre et non vivre  Prise en charge psychosociale des cas de traumatisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les ressources disponibles</li> <li>- Utiliser les sources de financement disponibles</li> </ul>	Etat, Partenaires.	Insuffisance des ressources disponibles

Premières 24 heures

N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
11	<p><b>Convoquer deuxième réunion chefs d'agences (HCT)</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partage d'information pour le HC</li> <li>2. Présentation des résultats de l'évaluation rapide des besoins</li> <li>3. Prise de décision : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer l'amplitude exacte de la population affectée, des besoins et les secteurs/interventions prioritaires</li> <li>- Elaboration d'un Flash Appel</li> <li>- Elaboration d'une requête CERF</li> </ul> </li> </ol>	<p>HC (Soutien OCHA)</p>	<p><b>Evaluation rapide pas déployée en 48h, retardée</b></p>
12	<p><b>Organiser les réunions sectorielles</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les partenaires</li> <li>2. Analyse des besoins Sectoriels et indentification des lacunes</li> <li>3. Déterminer la capacité de répondre</li> </ol>	<p>Départements sectoriels Coordonnateurs secteurs</p>	<p><b>Insuffisances des capacités dans certains secteurs spécifiques</b></p>

Premières 24 heures				
N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES POSSIBLES
13	Elaboration du deuxième rapport de situation	Compiler les informations secondaires disponibles, Renforcer avec les données Primaires de l'évaluation si possible	Départements sectoriels OCHA (Soutien secteurs)	- Manque d'informations fiables
14	Activer la stratégie de communication	<ol style="list-style-type: none"> <li>Développer des messages clés/plaidoyer sur la crise ;</li> <li>Déterminer une position commune pour les acteurs humanitaires.</li> </ol>	DGPC, MSDS, HCT (Soutien OCHA& UNCG)	- Pas de plan de communication d'urgence disponible
15	Evaluation de la situation sécuritaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la situation sécuritaire pour les staffs humanitaires ;</li> <li>Développer des recommandations</li> </ol>	MSPC, UNDSS, MDAC	Aucune

Premières 2 semaines

N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE	DIFFICULTES PREVUES
16	Déployer les missions d'évaluation des besoins sectorielles	1. Affiner l'analyse des besoins sectoriels	Partenaires Opérationnels/Coordonnateurs Secteurs	<b>-Difficultés d'accès</b>
17	Réviser le Flash Appeal selon les besoins	1. Développer une analyse des besoins ; 2. Développer un plan de réponse humanitaire commun ; 3. Développer un outil de mobilisation de ressources	HC/HCT (Soutien OCHA et Clusters)	
18	Elaborer une requête CERP	Recevoir rapidement des fonds pour répondre aux besoins les plus critiques (life-saving)	HC/HCT (Soutien OCHA/ICC)	
19	Mise à jour 3W's (partenaires opérationnels) (Qui ? Quoi ? Où ?)	Disposer d'un aperçu de la présence des acteurs humanitaires dans les zones d'intervention	OCHA (Soutien secteurs/IM)	

**PCN MALI 2025-2026**

<b>20</b>	<b>Evaluer la situation sécuritaire pour les opérations humanitaires</b>	Assurer les conditions de sécurité nécessaires à la mise en œuvre de la réponse humanitaire	UNDSS, Gouvernement	
<b>21</b>	<b>Suivi de la réponse, circulation régulière de rapports de situation</b>	Assurer partage d'informations sur les	-OCHA -Coordonnateurs secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'accès</li> <li>- Capacité &amp;</li> </ul>
<b>Premières 48 heures</b>				
<b>22</b>	<b>(Sitreps) généraux et sectoriels (Déterminer la fréquence)</b>	Opérations en cours, besoins et lacunes		<b>Dispositions opérationnelles pour livrer l'assistance et assurer les besoins en protection</b>
<b>23</b>	<b>Organiser briefings médias et bailleurs de fonds</b>	Partager informations et messages de plaidoyer avec médias et bailleurs de fonds	HC (Soutien OCHA)	

## X. NIVEAU DE PREPARATION A L'URGENCE

### A. Stocks de Contingence

Stocks de contingence			
SECTEUR	PARTENAIRE/STRUCTURES	LOCALISATION	BENEFICIAIRES
NUTRITION	CSA/DNDS	Les zones concernées	Sinistrés
	Clusters nutrition/DNSDS/DGPC		Femmes enceintes et allaitantes, enfants de 0 à 5 ans
SHELTER/NFI	DGPC	DRPC	Sinistrés
	Unicef	Toutes DRPC	
	DNDS, Mouvements de Croix- rouge et Croissant-Rouges, clusters SHELTER/NFI		
WASH	UNICEF	Les zones concernées	Sinistrés
	OXFAM		
	Plan international		
	Clusters Wash		
	DNH		
SANTE	DNS	Les zones concernées	Sinistrés
	DOUSP		
	OMS		
	UNICEF/CICR/CRM		
EDUCATION	DNE	Les zones concernées	Sinistrés
	Clusters Education		

**B. Mesures minimum de préparation prioritaire (liste complète en annexe)**

<b>ACTIVITES</b>		<b>RESPONSIBLE/STATUS</b>		
<b>1</b>	<b>Plan de contingence actualisé et partagé avec toutes les parties prenantes</b>	PNRRC/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>2</b>	<b>Liste des contacts humanitaires et des personnes ressources mise à jour</b>	PNRRC/OCHA	<b>/ FAIT</b>	<b>Date :</b>
<b>3</b>	<b>Mécanismes de gestion de crise identifiés et membres désignés</b>	Gouv/HC/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>4</b>	<b>Coordination sectorielle en place</b>	Gouv/HC/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>5</b>	<b>Coordination Inter-secteurs opérationnelle</b>	Gouv/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>6</b>	<b>Coordination avec les ONG</b>	Gouv/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>7</b>	<b>Cartes de référence et d'accès du pays actualisées et disponibles</b>	Gouv/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>8</b>	<b>Outils d'évaluation initiale rapide multi-secteurs ou autre mécanisme disponibles</b>	Gouv/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>9</b>	<b>Stratégie de mise en œuvre pour évaluation multisectorielle définie</b>	Gouv/HC	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>10</b>	<b>Plan de communication d'urgence disponible</b>	Gouv/OCHA/HC	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>11</b>	<b>Quantités et localisation des stocks d'urgence identifiés</b>	Gouv/ Secteurs/OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>12</b>	<b>3W disponible et mise à jour</b>	OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>

**PCN MALI 2025-2026**

<b>ACTIVITES</b>		<b>RESPONSIBLE/STATUS</b>		
<b>13</b>	<b>Stratégie coordination civilo-militaire en place</b>	OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>14</b>	<b>Déterminer les staffs essentiels</b>	Gouv/SNU	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>15</b>	<b>Programme Criticality en place</b>	Gouv/ UNDSS/UNDP	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>16</b>	<b>Capacité CERF en place</b>	OCHA	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>
<b>17</b>	<b>Accord concernant la facilitation des formalités douanières établies pour importation de biens et d'équipes d'urgence</b>	Gouv/HC	<b>FAIT/</b>	<b>Date :</b>

**C. Le récapitulatif des trois actions immédiates de préparation dans le tableau ci-après**

**ANNEXES**

<b>1</b>	Actions Minimums de Préparation (MPA)
<b>2</b>	3W
<b>3</b>	Plans de réponse sectoriels
<b>4</b>	Listing des capacités par organisation

<b>CONTINGENCE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>TROIS ACTIONS IMMEDIATES DE PREPARATION.</b>
Inondation	DNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La distribution de semences sélectionnées ;</li> <li>- L'encadrement technique ;</li> <li>- L'évaluation des superficies perdues.</li> </ul>
Inondation	CSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mobilisation de ressources alimentaires (35 000 tonnes de céréales, 25000 t de riz)</li> </ul>
Inondation	DNPIA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation du cheptel par région - La mobilisation des ressources</li> </ul>
Inondation	DNDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pré positionnement des stocks en vivre- Le pré positionnement de biens non alimentaires</li> <li>- Le pré positionnement de stock d'urgence                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alerte précoce</li> </ul> </li> <li>- Le mécanisme de coordination</li> </ul>

CONTINGENCE	SERVICES	TROIS ACTIONS IMMEDIATES DE PREPARATION.
Inondation	DGPC	Le pré positionnement du dispositif prévisionnel de secours : - les équipes de secours et sauvetage - les moyens d'épuisement - les kits Wash.
Inondation	DNAPCN	- Le curage des caniveaux et collecteurs

## **XI. MOBILISATION DES RESSOURCES**

### **1. La Contingence Inondation :**

RISQUES	INONDATION
Rang	1er
Niveau de risque	ELEVE
Seuil du plan	90.000 Sinistrés, soit 15 000 Ménages dont en moyenne 6 personnes par ménage
Besoins prioritaires : avant, pendant et après (24h, 72h et 1 semaine)	<p><b>Avant</b> avec intégration des actions anticipatoires suivant le PAA Inondation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des fonds</li> <li>• Activités informations sensibilisation,</li> <li>• Pré positionnement des stocks en vivre et non vivre,</li> <li>• Evacuation par anticipation</li> <li>• Pré identification des abris/sites d'hébergements et des Magasins de stockage ;</li> <li>• Activation des comités GRC (Communaux, locaux, Régionaux et National) ;</li> <li>• Mise en place d'un fonds d'urgence ;</li> <li>• Curage des caniveaux et des collecteurs etc...</li> <li>• Actualiser la cartographie des zones inondables ;</li> <li>• Mise en œuvre des Actions Anticipatoires,</li> <li>• Suivi par la plateforme</li> </ul>

<p>Besoins prioritaires : avant, pendant et après (24h, 72h et 1 semaine)</p>	<p><b>Pendant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des fonds</li> <li>• Opérations de secours, de sauvetages et de mise en sécurité par les services de la protection civile,</li> <li>• Evaluation rapide multisectorielle de la situation générale (nombre de victimes sinistrées humaines et animales), et infrastructures, perte de superficies cultivées par les services techniques,</li> <li>• Distribution d'urgence en tenant compte du genre des vivres et de non vivres pour répondre aux besoins immédiats (cash transfert, kits alimentaires et non alimentaires et kits sanitaires) et la prise en charge psychosociale.</li> </ul> <p><b>Après :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des fonds ;</li> <li>• Mise à jour de la situation (nombre de victimes humaines, de bétail et de volailles, nombre de ménages touchés, de dégâts matériels constatés, de superficies inondées, etc.) ;</li> <li>• Actions de relèvement (activités génératrices de revenue, Cash for Work, kits agricoles, etc.) et de réhabilitation (abris/habitats, points d'eau, latrines, etc.) ;</li> <li>• Formation et renforcement de capacités des communautés pour leur implication dans la prévision et la gestion des crises afin d'être résilientes face aux chocs ;</li> <li>• Suivi et Evaluation.</li> </ul>
<p>Les partenaires selon les contingences</p>	<p><b>Etatiques :</b> DGPC, DNDS, DNPSES, DGSHP, DNH, DNACPN, Structures Adm Territoriale, CSA, DNUH, OPV, DNA, MALI METEO, DGEF, MEN, COLLECTIVITESTERRITORIALES, INSP/DOUSP, OPAM, DNAT, etc.</p> <p><b>Non Etatiques :</b> UNICEF, CRM, Caritas, Al Farouk, CRS, OCHA, PNUD, PAM, Plan Inter, FAO, Islamic Relief, OIM, Mouvement des Croix Rouges et de Croissant Rouge, OXFAM, WETLANDS INTERNATIONAL, CARE INTERNATIONAL, UNESCO, CICR, HCR, ACTED, OMS, UEMOA, ACF, NRC, IRC, etc.</p>

**NB : la coordination des opérations est une action transversale qui se situe à tous les niveaux du processus.**

**2. Ressources financières estimées au minimum**

<b>Désignations</b>	<b>Quantités articles par Ménage</b>	<b>Nombre de ménage</b>	<b>Quantités totales articles</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Montant</b>
Couvertures (2 places)	2	15000	30000	7500	225000000
Seau plastic de 20 litres avec Couvercle	2	15000	30000	1500	45000000
Savon Multi usages	1	15000	15000	300	4500000
Nattes en plastique 190 x 180 (2 place)	1	15000	15000	5000	75000000
Bouilloire	1	15000	15000	1000	15000000
Marmite en aluminium avec couvercle et poignée, 5 litres	2	15000	30000	15000	450000000
Gobelets en inox, capacité de 0,5 litres au minimum	3	15000	45000	1000	45000000
Louches en inox (01 pour riz et 01 pour sauce)	2	15000	30000	2500	75000000
Assiettes en inox, 35 cm de diamètre	2	15000	30000	1000	30000000
Couteaux	2	15000	30000	1500	45000000
Moustiquaire	3	15000	45000	3000	135000000
Sac plastique	1	15000	15000	1000	15000000
Grésil en bouteille		15000	30000	2000	60000000
Riz local	60	15000	900000	600	540 000 000
Huile (en bidon de 5 litres)	1	15000	15000	6500	97 500 000
Sucre local	4	15000	60000	700	42000000
Sel iodé (2 kg par ménage)	2	15000	30000	200	6000000
<b>Sous-total 1</b>	-	-	-	-	<b>1 905 000 000</b>

Désignations	Quantités articles par Ménage	Nombre de ménage	Quantités totales articles	Prix Unitaire	Montant
Cash Transfert	160000	15000	2.400.000.000	160000	2 400 000 000
<b>Sous-total 2</b>	-	-	-	-	<b>2 400 000 000</b>
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	<b>4 305 000 000</b>

### 3. Epidemies / Epizooties

RISQUES	EPIDEMIES /EPIZOOTIES
Rang	2ème
Niveau de risque	MOYENNE
Seuil du plan	En fonction du seuil épidémique de la maladie
Besoins prioritaires : avant, pendant et après (24h, 72h et 1 semaine)	<p><b>Avant :</b>                      La préparation :                      - la formation des agents,                      - la mise en place des comités intersectoriels permanant de gestion des épidémies                      - le pré positionnement des médicaments,                      - les exercices de simulation,                      - La mobilisation des ressources financières                      - CREC (communication sur les risques et engagement communautaire)                      - Un plan de préparation et de riposte aux épidémies et autres évènements de santé                      - La mise en veille des centres d’opérations d’urgence à tous les niveaux                      La mise en place des équipes d’interventions rapides</p> <p><b>Pendant :</b>                      - Déclaration de l’épidémie par l’autorité compétente                      - Réunion d’urgence de la plateforme RRC                      - L’évaluation des risques                      - Activation des centres d’opérations d’urgence notamment le DOUSP (Département des Operations d’Urgences en Santé Publique)                      - Mise en place du SGI (système de gestion des incidents)                      - Renforcement de la surveillance a tous les niveaux,                      - Elaboration des rapports journaliers hebdomadaire                      - Convocation du CIPGEC (comité intersectoriel permanent de gestion des épidémies et catastrophes sanitaires)                      - Renforcement des capacités des équipes</p> <p><b>Après :</b>                      - Déclaration de la fin de l’épidémie                      - Continuer CREC (communication sur les risques et engagement communautaire)                      - Rapport de fin d’épidémie</p> <p>Revue Après ACTIONS (RAA)</p>

<b>RISQUES</b>	<b>EPIDEMIES /EPIZOOTIES</b>
<p align="center"><b>Les partenaires selon les contingences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ETAT</li> <li>- LES COLLECTIVITES</li> <li>- OMS</li> <li>- BANQUE MONDIALE</li> <li>- UNICEF</li> <li>- PAM</li> <li>- UNFPA</li> <li>- FAO</li> <li>- PNUD</li> <li>- MEDIA</li> <li>- OMSA</li> <li>- ISLAMIQUE RELIEF</li> <li>- FONDS MONDIAL</li> <li>- US/CDC</li> <li>- AFRICA/CDC</li> <li>- OXFAM</li> <li>- CROIX ROUGE</li> <li>- OCHA</li> <li>- UNCHR</li> <li>- OIM</li> <li>- Autres PTFs</li> </ul>

**PCN MALI 2025-2026**

<b>BESOINS PRIORITAIRES</b>						
<b>Période</b>	<b>Désignation</b>	<b>Médias</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU</b>	<b>Nombre de diffusion</b>	<b>Montant</b>
<b>Avant</b>	Préparation à la réponse Moyens de communication : - Communiqués Télévisé/jour - Communiqués radio/jour - Crieurs publiques - Flyers - Affiches	3 20 60	10 30 120 1 M 3 000	100 000/ bande annonce 5000/ par passage radio 5000 /jour 250 3000	1mois 2mois 1mois	500000000 90000000 180000000 9000000 250000000 9000000
	Comité de gestion des risques et catastrophes (plateforme)  Renforcement des capacités des relais		7 033 515	1 000 000 10 000/jour	5jours	703000000 175750000
	Activation du centre d'opérations		50	10 000/jour	2mois	30000000
	Campagne de vaccination et Pré positionnement des médicaments et consommables			500000		5000000000
<b>Pendant</b>	Plan de riposte : (Renforcer les moyens de traitement, de déplacement, d'évacuation, de subsistance, abris...) Intervention D'urgence					5000000000 1000000000

**PCN MALI 2025-2026**

	<b>Période</b>	<b>Désignation</b>	<b>Médias</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU</b>	<b>Nombre de diffusion</b>	<b>Montant</b>	
<b>Ressources à mobiliser</b>		Evaluation de l'évolution de la Maladie (moyens de prélèvement, laboratoire)					500000000	
	<b>Après</b>	Suivi évaluation						
		Renforcement de la communication et la sensibilisation						3000000
		- Communiqués : Télévisé/jour	3 20 60	10 30 120	100 000/band e annonce 5000/ par passage radio 5000 /jour	1mois 2mois 1mois	9000000	
	- Communiqués : Radio/jour					1800000		
	- Crieurs publiques					9000000		
	<b>TOTAL</b>	<b>19 755 750 000</b>					<b>19 755 750 000</b>	

4. La contingence mouvement des populations

RISQUES	Mouvements des populations
Rang	3ème
Niveau de risque	MOYENNE à ELEVE
Seuil du plan	200.000 personnes déplacées internes (PDI)
Besoins prioritaires : avant, pendant et après (24h, 72h et 1 semaine)	<p><b>Besoins en 24h</b></p> <p><u>Avant</u> : Alerter les acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil,</li> <li>- Recensement,</li> <li>- Hébergement, (shelter)</li> <li>- Assistance médicale et psycho-sociale,</li> <li>- Nourriture et eau potable, NFI,</li> <li>- Sécurisation des sites d'hébergement.</li> </ul> <p><b>Besoins en 72h</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins prioritaires ;</li> <li>- Les réponses préliminaires d'urgence des acteurs (DNDS, DGPC, CSA, PTF, RRM etc.) ;</li> <li>- Poursuite de l'assistance médicale et psycho-sociale ;</li> <li>- Mise en place des latrines d'urgence ;</li> <li>- Renforcement de la sécurisation des sites d'hébergement.</li> </ul> <p><b>Besoins en 1 semaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponses aux besoins identifiées suite aux évaluations ;</li> <li>- Hébergement ;</li> <li>- Nourriture et eau potable ;</li> <li>- Sécurisation des sites</li> </ul> <p><u>Après</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les rapports d'évaluation des besoins prioritaires ;</li> <li>- Organiser le retour et réinsertion ;</li> <li>- Renforcer la résilience ;</li> <li>- Soutien des hôtes</li> </ul>
Ressources financières estimées au minimum	8.000.000.000 soit 40 000 F CFA / ménages (6 mois)
Les partenaires selon les contingences	- ETAT ; Les collectivités ; Les partenaires (OIM, RRM, PAM, UNICEF, FAO, USAID, BHA, ECHO, HCR, CICR, CRM, ONG Nationales et internationales, les CLUSTERS etc.)

5. SECHERESSE

RISQUES	Sècheresse
Niveau de risque	4ème rang
Seuil du plan	250 000 personnes en difficulté alimentaire
<p><b>Besoins existants (acquis)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de prévisions Hydrauliques et météorologiques fiables ;</li> <li>- Existence d'une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (Evaluation, planification, mobilisation et gestion) ;</li> <li>- Disponibilité des domaines forestiers protégés et classés</li> <li>- Disponibilité d'un stock national de sécurité alimentaire</li> <li>- Disponibilité d'un dispositif de surveillance de l'insécurité alimentaire (CH)</li> </ul>
<p><b>Besoins prioritaires : Avant, pendant et après (24h, 72h et 1 semaine)</b></p>	<p><b>Avant avec intégration des actions anticipatoires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévion, sensibilisation et communication ;</li> <li>- Distribution des semences adaptées à la sècheresse (cycle court et semence résistante) ;</li> <li>- Mobilisation des ressources, pré-positionner à travers le pays</li> <li>- Amélioration des techniques de culture ;</li> <li>- Identification et orientation des éleveurs vers les zones d'abreuvement permanents ;</li> <li>- Sensibilisation des agriculteurs à privilégier les zones de bas fond,</li> <li>- Sensibilisation des populations sur la préservation et la protection des ressources naturelles forestière disponibles ;</li> <li>- Surcreusement des mares et autres points d'eau</li> <li>- Aménagement des ouvrages de recharges au tour des points d'eau existants</li> <li>- Appui au déstockage du cheptel pour diminuer la pression sur le pâturage existant ;</li> <li>- L'appui à la production des cultures fougères</li> </ul> <p><b>Pendant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation, Evaluation des personnes affectées et des dégâts causés ;</li> <li>- Mobilisation des ressources (financières, matériels ...)</li> <li>- Distribution d'urgence (cash transfert, kits alimentaire et non alimentaire, eau...)</li> <li>- Prise en charge sanitaire des personnes et des animaux affectés ;</li> <li>- Appui au déstockage du cheptel pour diminuer la pression sur le pâturage existant ;</li> <li>- Appui à la mise en place des banques de céréales villageoise ;</li> <li>- Appui aux ventes subventionnées.</li> </ul>

<b>RISQUES</b>	<b>Sècheresse</b>
	<p><b>Après :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et évaluation</li> <li>- Actions de résilience (distribution d'intrants agricoles, reconstitution du cheptel ...)</li> <li>- Communication, sensibilisation</li> <li>- Plaidoyer pour la mobilisation des fonds</li> <li>- Aménagement des points d'eau et des marres</li> <li>- Reconstitution des stocks de céréales</li> <li>- La mise en garde des espèces et des superficies locales ;</li> <li>- L'amélioration des techniques de restauration des sols et des terres dégradés ;</li> </ul>
<b>Ressources à mobiliser</b>	20 000 000 000 FCFA
<b>Les partenaires de la contingence Sècheresse</b>	<p><b>Étatiques :</b> DGPC, DNDS, DNPSES, DGSHP, DNH, DNACPN, Collectivités Territoriales, CSA (AVASAN, OPAM) ; DNUH, DGEF etc...</p> <p><b>Non Étatiques :</b> PAM, Plan International Mali, FAO, Banque mondiale, Croix rouge Malienne, Secours Islamique, ECHO, HANDICAP International, OXFAM, CARITAS Mali, SOS FAIM, SAVE the Children, Coopération Suisse, Islamic Relief, Mouvement des Croix Rouges et de Croissant Rouge, UEMOA, CARE INTERNATIONAL, CECI/ASG, WVI ; SI ; WHH ; etc.</p>

**6. LES PERIODES DE CRISE LIEE AUX INONDATIONS**

<b>Causes</b>	<b>Périodes</b>	<b>Zones</b>	<b>Observations</b>
<b>Inondation liée à la pluie</b>	<b>Mai - Octobre</b>	<b>Soudano guinéenne</b>	<b>Kénièba, Kita, Bougouni, Sikasso, Yanfolila</b>
	<b>Juillet - Octobre</b>	<b>Soudano/Sahélienne</b>	<b>Bamako, Koulikoro, Ségou, Dioila, San</b>
	<b>Aout - Septembre</b>	<b>Sahélo - Saharienne</b>	<b>Gao, Tombouctou, Kidal, Taoudenni, Ménaka, Mopti</b>
<b>Inondation liée à la crue</b>	<b>Juillet - Octobre</b>	<b>Haut bassin du Niger</b>	<b>Frontière Guinée – Mopti-Tombouctou-Gao</b>
<b>Inondation liée à la crue</b>	<b>Novembre -Janvier</b>	<b>Delta et le Niger moyen</b>	<b>Frontière Guinée – Mopti-Tombouctou-Gao Youwarou - labbézanga</b>

1. Inondations : les actions immédiates seront définies par la DGPC, DGSHP.

Pour les autres contingences :

2. Epidémies/Epizooties : les actions immédiates seront définies par la DGSPH, le DOUSP, LNV ET L’OMS.
3. Mouvement des populations : le HCR, L’OIM en plus de celles de la DNDS et de la DND
4. Sécheresse : les actions immédiates seront définies par l’Agence de Veille et d’Alerte en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AVASAN), l’hydraulique et en sus de celles énumérées par le CSA.

**Le Directeur Général de la Protection Civile,**

**GENERAL DE BRIGADE BOUKARY KODIO**

*Chevalier de l'ordre National*